



# La grille AGGIR

## Repérage de la fragilité et vulnérabilité chez la personne âgée

### Contexte

- La « grille AGGIR » est un outil qui permet d'évaluer l'autonomie d'une personne dans la réalisation des actes de la vie quotidienne. Elle est destinée aux médecins, infirmiers, aides-soignants ainsi que toutes personnes aidant les patients (ou résidents) dans la réalisation des actes de la vie quotidienne. Cette formation apportera une aide méthodologique à la cotation des items de la « grille AGGIR ».

### Objectifs

- Maîtriser l'outil « grille AGGIR », outil permettant d'évaluer l'autonomie d'une personne âgée
- S'approprier les modalités d'évaluation
- Savoir coter chaque item de la grille AGGIR dans le respect des modalités prévues par le décret n° 2008-821 du 21 août 2008 (relatif au remplissage de la grille nationale AGGIR)

### Programme

- Définition de la dépendance
- Analyse de la perte d'autonomie
- Les conditions de l'évaluation de la dépendance à l'aide de la grille AGGIR
- Les dix-sept items analysés par la grille AGGIR
- La cotation et l'utilisation des adverbes : « spontanément », « correctement », « habituellement » et « totalement »
- Détermination des Groupes Iso Ressources
- Etude de cas théoriques et application à des situations propres à l'établissement

*En fonction des besoins des participants,  
le formateur adaptera le déroulé et le contenu de la formation.*

**Date(s) :**  
22 mai 2019

**Lieu :**  
URIOPSS - Marseille

**Durée :**  
1 journée – 7 heures

**Coût :**  
275 €

**Public :**  
Personnel médical, soignant

**Méthodes pédagogiques :**  
■ Apport théorique sur support écrit  
■ Echanges avec les participants

**Intervenant :**  
Ludovic MARIOTTI,  
Conseiller technique à l'URIOPSS  
Occitanie, Politiques de  
l'autonomie